

322

DQ1.2.2

Projet d'amélioration de la route 389  
entre Baie-Comeau et Manic-5

6211-06-142



SNC · LAVALIN

## RAPPORT FINAL

### Inventaire floristique

Programme d'amélioration de la route 389 entre  
Baie-Comeau et Fermont de Manic-2 à nord Manic-3  
(km 22 à 110)

Le Groupe de gestion intégré

Transports  
Québec



Route 389

Programme d'amélioration



SNC-LAVALIN INC.

Décembre 2015  
RAPPORT F01  
Projet n°610296

**INVENTAIRE FLORISTIQUE – FINAL**

**PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET  
FERMONT DE MANIC-2 A NORD MANIC-3 (KM 22 A 110)**

**Ministère des Transports du Québec**

Décembre 2015  
RAPPORT F01  
Projet n° 610296

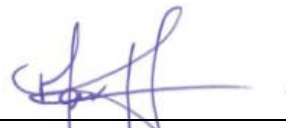
**Préparé par :**



---

Denis Bouchard, biol., M.Sc.  
*Chargé de projets*  
Environnement et eau

**Vérifié par :**



---

Marthe Robitaille  
*Directrice de projets*  
Environnement et eau

## AVIS AU LECTEUR

Le présent rapport a été préparé, et les travaux qui y sont mentionnés ont été réalisés par SNC-Lavalin inc. (SNC-Lavalin), exclusivement à l'intention du Ministère des Transports du Québec (le Client), qui fut partie prenante à l'élaboration de l'énoncé des travaux et en comprend les limites. La méthodologie, les conclusions, les recommandations et les résultats cités au présent rapport sont fondés uniquement sur l'énoncé des travaux et assujettis aux exigences en matière de temps et de budget, telles que décrites dans l'offre de services et/ou dans le contrat en vertu duquel le présent rapport a été émis. L'utilisation de ce rapport, le recours à ce dernier ou toute décision fondée sur son contenu par un tiers est la responsabilité exclusive de ce dernier. SNC-Lavalin n'est aucunement responsable de tout dommage subi par un tiers du fait de l'utilisation de ce rapport ou de toute décision fondée sur son contenu.

Les conclusions, les recommandations et les résultats cités au présent rapport (i) ont été élaborés conformément au niveau de compétence normalement démontré par des professionnels exerçant des activités dans des conditions similaires de ce secteur, et (ii) sont déterminés selon le meilleur jugement de SNC-Lavalin en tenant compte de l'information disponible au moment de la préparation du présent rapport. Les services professionnels fournis au Client et les conclusions, les recommandations et les résultats cités au présent rapport ne font l'objet d'aucune autre garantie, explicite ou implicite. Les conclusions et les résultats cités au présent rapport sont valides uniquement à la date du rapport et peuvent être fondés, en partie, sur de l'information fournie par des tiers. En cas d'information inexacte, de la découverte de nouveaux renseignements ou de changements aux paramètres du projet, des modifications au présent rapport pourraient s'avérer nécessaires.

Le présent rapport doit être considéré dans son ensemble, et ses sections ou ses parties ne doivent pas être vues ou comprises hors contexte. Si des différences venaient à se glisser entre la version préliminaire (ébauche) et la version définitive de ce rapport, cette dernière prévaudrait. Rien dans ce rapport n'est mentionné avec l'intention de fournir ou de constituer un avis juridique.

Le contenu du présent rapport est de nature confidentielle et exclusive. Il est interdit à toute personne, autre que le Client, de reproduire ou de distribuer ce rapport, de l'utiliser ou de prendre une décision fondée sur son contenu, en tout ou en partie, sans la permission écrite expresse du Client et de SNC-Lavalin.

## ENGAGEMENT ENVERS LA QUALITÉ

Afin de démontrer son engagement envers l'importance de la qualité, sa priorité à satisfaire les exigences de ses clients et son engagement à l'amélioration continue, l'unité d'exploitation Environnement et eau de SNC-Lavalin inc. s'est dotée d'une politique qualité et d'un système de gestion de la qualité adaptés à ses activités.

Chez Environnement et eau, nous tenons en haute estime nos clients ainsi que l'environnement et les communautés au sein desquelles nous travaillons. Nous appliquons rigoureusement et améliorons continuellement notre système de gestion de la qualité afin de répondre et de surpasser les exigences de nos clients. Ainsi, nous reconnaissons que, la qualité de notre prestation est souvent jugée selon les indicateurs suivants :

- Des travaux de terrain réalisés en toute sécurité;
- Une cueillette d'information (inventaires, relevés, recherches) précise et complète;
- La qualité technique et linguistique des livrables soumis;
- Le respect des échéanciers;
- Le respect des budgets;
- Une facturation rapide, claire et précise;
- La compétence de notre équipe de travail.

Chez Environnement et eau, nous comprenons que la satisfaction de nos clients est indispensable à la réussite de nos affaires et nous voulons être perçus par eux comme un partenaire privilégié pour réaliser des projets durables.

Notre système de gestion de la qualité repose sur cette politique qui est revue annuellement lors de la revue de direction qualité. Tout le personnel d'Environnement et eau est sensibilisé à cette déclaration et comprend l'importance de son application dans les activités de l'entreprise.

## ÉQUIPE DE TRAVAIL

### SNC-Lavalin inc.

Marthe Robitaille, biol., M.Env.

Directrice de projets

Denis Bouchard, biol., M.Sc.

Botaniste, chargé de projets

Timothée Ostiguy, biol., M.Env.

Spécialiste environnement

Catherine Julien, tech. géomatique

Cartographe

Marie-Audrée Gosselin

Secrétariat et édition

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>1 MISE EN CONTEXTE .....</b>	<b>1</b>
<b>2 METHODE D'INVENTAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>3 RÉSULTATS ET CONCLUSION .....</b>	<b>5</b>
<b>4 REFERENCES .....</b>	<b>6</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Liste des habitats potentiels de l'utriculaire à scapes géminés inventoriés.....	2
--------------------------------------------------------------------------------------------	---

## 1 MISE EN CONTEXTE

Ce rapport concerne l'inventaire floristique qui a été réalisé pour compléter l'étude d'impact sur l'environnement (ÉIE) du projet d'amélioration de la route 389 entre Baie-Comeau et Fermont de Manic-2 à nord Manic-3 (km 22 à 110). Cet inventaire avait pour but de vérifier la présence éventuelle d'espèces floristiques à statut particulier et de colonies de plantes d'espèces exotiques envahissantes (EEE) dans la zone d'étude.

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) ne rapporte aucune mention d'espèce floristique à statut particulier dans la zone d'étude. Les seules espèces floristiques menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées (EFMVS) connues pour la région du projet sont l'udsonie tomenteuse (*Hudsonia tomentosa*) et l'utriculaire à scapes géminés (*Utricularia geminiscapa*), deux plantes susceptibles d'être désignées au Québec et non associées aux habitats forestiers (CDPNQ, 2008). Elles sont présentes dans la plaine côtière du secteur de Baie-Comeau, au sud de la zone d'étude.

L'utriculaire à scapes géminés, qui est d'observation estivale tardive, est une plante aquatique associée aux bogs et aux eaux peu profondes (Dignard *et al.*, 2009). Elle pourrait donc être présente dans tous les types de milieux humides affectés par le projet, à l'exception du marécage. L'udsonie tomenteuse est associée à des clairières de pinèdes grises sur dunes ou terrasses de sable, à des bleuetières, aux dunes, aux landes maritimes ainsi qu'aux rivages sablonneux (Dignard *et al.* 2009). Cette dernière peut être observée en tout temps.

## 2 METHODE D'INVENTAIRE

L'inventaire floristique ciblait principalement la recherche de l'utriculaire à scapes géminés et de l'HUDSONIE TOMENTEUSE. Il s'est déroulé selon le protocole approuvé par le MDDELCC (juillet 2015). La première étape de l'inventaire consistait à identifier les habitats potentiels de ces deux espèces afin de planifier les inventaires au terrain. L'utriculaire à scapes géminés est une plante aquatique associée aux bogs et aux eaux peu profondes. Elle pourrait donc être présente dans tous les types de milieux humides affectés par le projet à l'exception du marécage. L'HUDSONIE TOMENTEUSE, par contre, est associée à des clairières de pinèdes grises sur dunes ou terrasses de sable, à des bleuetières, aux dunes, ainsi qu'aux rivages sablonneux. Ces habitats sont absents de la zone d'étude selon la cartographie de la végétation disponible.

Le tableau 1 présente la liste des sites identifiés comme habitat potentiel de l'utriculaire à scapes géminés qui ont été visités lors de l'inventaire réalisé du 15 au 17 septembre 2015. Le protocole d'inventaire prévoyait la visite de 56 milieux humides, toutefois les plans d'ingénierie les plus récents ont été obtenus et l'identification des habitats potentiels a été révisée. Au total, 54 milieux humides distribués dans les différents segments de travaux projetés ont été inventoriés, représentant une superficie totale de 10,09 ha (100 948 m<sup>2</sup>; tableau 1). Cette superficie correspond à la portion de ces milieux humides située à l'intérieur des limites projetées du projet ainsi que dans une bande de 15 m de part et d'autre du tracé. À noter que les mosaïques de milieux humides sont considérées comme une seule unité. La cartographie présentée dans l'addenda B de l'étude d'impact du projet (SNC-Lavalin inc., 2015) peut être consultée pour localiser les milieux humides identifiés.

**Tableau 1 Liste des habitats potentiels de l'utriculaire à scapes géminés inventoriés**

Segment	Type de milieux humides	Latitude	Longitude	Superficie inventoriée (m <sup>2</sup> )
2	Marais	49° 19' 33,805" N	68° 22' 24,805" O	4
	Marais/marécage	49° 19' 37,214" N	68° 22' 30,371" O	141
	Marais/marécage	49° 19' 35,707" N	68° 22' 25,285" O	768
3	Bog	49° 20' 50,645" N	68° 25' 57,572" O	683
5	Marécage/eau peu profonde	49° 23' 28,880" N	68° 28' 2,765" O	678
7	Bog riverain	49° 25' 53,097" N	68° 29' 6,153" O	2212
	Bog uniforme	49° 25' 50,724" N	68° 29' 4,230" O	5848
8	Bog	49° 25' 52,111" N	68° 31' 37,357" O	4747
	Bog	49° 25' 47,302" N	68° 30' 22,022" O	735
	Marais/marécage	49° 26' 23,148" N	68° 32' 11,615" O	290
	Marais/marécage	49° 26' 23,348" N	68° 32' 10,175" O	708
	Marais/marécage	49° 26' 19,248" N	68° 32' 11,905" O	1322



Segment	Type de milieux humides	Latitude	Longitude	Superficie inventoriée (m <sup>2</sup> )
9	Marécage/bog riverain	49° 28' 50,588" N	68° 32' 15,680" O	1049
10	Bog	49° 30' 14,054" N	68° 31' 57,586" O	476
	Bog	49° 30' 53,827" N	68° 32' 38,111" O	5002
	Bog riverain	49° 31' 43,236" N	68° 33' 6,174" O	1939
	Fen riverain	49° 32' 46,439" N	68° 32' 41,585" O	2430
	Fen riverain	49° 30' 20,636" N	68° 32' 1,369" O	6700
	Marais	49° 31' 1,011" N	68° 32' 49,575" O	224
	Marécage/bog riverain	49° 31' 28,654" N	68° 33' 5,900" O	1141
	Marais	49° 30' 23,221" N	68° 32' 6,369" O	9
	Marais	49° 30' 19,470" N	68° 31' 57,653" O	8
	Marais	49° 30' 6,625" N	68° 31' 58,534" O	73
	Marais	49° 30' 49,206" N	68° 32' 31,074" O	332
11	Bog riverain	49° 33' 20,739" N	68° 32' 47,097" O	3456
	Marais	49° 33' 27,928" N	68° 32' 44,894" O	8
	Marais/marécage	49° 34' 11,080" N	68° 33' 15,639" O	1325
12	Fen riverain	49° 34' 31,577" N	68° 33' 12,930" O	774
13	Bog boisé	49° 35' 0,474" N	68° 33' 43,680" O	6863
14	Bog boisé	49° 36' 19,985" N	68° 36' 35,100" O	4602
	Bog riverain	49° 35' 49,744" N	68° 35' 17,860" O	240
16	Bog riverain	49° 37' 43,289" N	68° 38' 52,649" O	411
	Bog riverain/marécage	49° 37' 32,051" N	68° 38' 37,065" O	368
	Bog uniforme	49° 37' 36,125" N	68° 38' 43,841" O	11282
	Marais/marécage	49° 37' 31,298" N	68° 38' 30,015" O	645
	Marais/marécage	49° 37' 43,580" N	68° 38' 50,159" O	954
	Marécage riverain/eau peu profonde	49° 37' 33,161" N	68° 38' 35,878" O	726
	Marais	49° 37' 33,297" N	68° 38' 41,118" O	578
17	Bog	49° 41' 9,636" N	68° 39' 26,016" O	1077
	Bog uniforme boisé	49° 39' 55,610" N	68° 39' 29,951" O	2275
	Fen	49° 41' 36,960" N	68° 39' 49,103" O	4414
	Fen riverain	49° 39' 39,773" N	68° 39' 47,044" O	525
	Marais/marécage	49° 40' 34,342" N	68° 39' 0,763" O	1870
	Marais/marécage	49° 40' 7,439" N	68° 39' 17,372" O	3957

Segment	Type de milieux humides	Latitude	Longitude	Superficie inventoriée (m <sup>2</sup> )
	Marais/marécage	49° 39' 48,290" N	68° 39' 37,625" O	1736
	Marais/marécage	49° 39' 43,163" N	68° 39' 41,303" O	746
	Marécage/eau peu profonde	49° 39' 19,236" N	68° 39' 43,640" O	3684
18	Bog uniforme boisé	49° 42' 50,174" N	68° 40' 52,013" O	7480
	Marécage/eau peu profonde	49° 43' 53,685" N	68° 40' 22,708" O	77
20	Fen riverain	49° 44' 53,831" N	68° 41' 13,676" O	656
24	Fen riverain	49° 47' 34,276" N	68° 43' 36,139" O	2535
25	Marais	49° 48' 11,962" N	68° 44' 26,196" O	72
	Marais	49° 48' 10,797" N	68° 44' 23,527" O	44
27	Marais/marécage	49° 50' 56,426" N	68° 44' 50,045" O	49
<b>Total</b>				100 948

À noter que les segments 2, 12 et 25 correspondent à des segments de longueur inférieure à 1 km qui ne sont pas assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement. Pour cette raison, les milieux humides de ces segments ne sont pas représentés sur la cartographie de l'addenda B de l'étude d'impact du projet (SNC-Lavalin inc., 2015). Leur cartographie sera réalisée au moment de la préparation des demandes de certificat d'autorisation en vertu de la l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE).

Ainsi, tous les habitats potentiels de l'utriculaire à scapes géminés affectés par les travaux prévus ont été visités par un botaniste. À tout moment lors des déplacements, une attention particulière a aussi été portée à la présence éventuelle d'habitats potentiels de l'hudsonie tomenteuse et à sa recherche. En même temps, la présence éventuelle de populations d'EEE a aussi été vérifiée.

Dans l'éventualité où des individus ou des populations de ces espèces auraient été aperçus, le protocole soumis au MDDELCC prévoyait la prise de photographies, le relevé des limites de la population de même que sa caractérisation.

### 3 RÉSULTATS ET CONCLUSION

Aucune présence de l'utriculaire à scapes géminés n'a été observée dans les habitats potentiels inventoriés. Selon l'expérience que nous avons de cette espèce, la plupart des milieux humides nous ont semblé peu propice à sa présence. Le bog riverain du segment 11 demeure l'habitat qui a présenté le meilleur potentiel pour l'observation de cette espèce. La description détaillée des milieux humides visités dans le cadre de cet inventaire apparaît dans l'étude d'impact du projet (SNC-Lavalin inc., 2014).

Aucun habitat potentiel de l'HUDSONIE TOMENTEUSE n'a été remarqué dans la zone d'étude ainsi qu'aucune population de cette espèce. De plus, aucune colonie d'EEE n'a été repérée dans la zone d'étude du km 22 au km 110 de la route 389.

Le programme d'amélioration de la route 389 n'aura donc pas d'impact sur les EFMVS puisqu'aucune de ces dernières n'a été détectée dans la zone d'étude. De plus, aucune problématique associée à la présence d'EEE n'est appréhendée étant donné l'absence de ce type d'espèce.

## 4 REFERENCES

- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2008. *Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec, 3<sup>e</sup> édition*. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, 180 p.
- Dignard, N, P, Petitclerc, J, Labrecque et L, Couillard, 2009. *Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables, Côte-Nord et Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, 144 p.
- SNC-Lavalin inc., 2014. *Programme d'amélioration de la route 389 entre Baie-Comeau et Fermont de Manic-2 à nord Manic-3 (km 22 à 110)*. 6703-11-GA07 – Projet D. Étude d'impact sur l'environnement. SNC-Lavalin inc., 363 p.
- SNC-Lavalin inc., 2015. *Programme d'amélioration de la route 389 entre Baie-Comeau et Fermont de Manic-2 à nord Manic-3 (km 22 à 110)*. 6703-11-GA07 – Projet D. Étude d'impact sur l'environnement. Addenda B : Réponses aux questions et commentaires du MDDELCC du 8 janvier 2015. SNC-Lavalin inc., 87 p.